

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe / directrice générale adjointe de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se tiendra le 10 juillet 2017 à 20h00 à l'école Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2463, rue Victoria, à Sainte-Julienne, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :


### **Lot 5 895 070, rue Desrosiers**

#### **Objet de la demande 2017-0031 :**

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure pour le prolongement d'une rue sans issue de 813m, au lieu de 365m (règlement 378, article 27). La présente demande vise aussi qu'une partie du prolongement de cette rue soit située entre 61.97m et 71.26m du cours d'eau sinueux, au lieu de 75m (règlement 378, article 31).

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 21 juin 2017.



Nathalie Girard

Secrétaire-trésorière adjointe / directrice générale adjointe